



ECHANGE DE PARCELLES

Modification du tracé du chemin rural de Pastelloso

Un dossier d'information ainsi qu'un registre seront déposés à la Mairie de Sotta du 3 mars 2025 au 04 avril 2025 inclus soit 30 jours afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de la Mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre.

A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre sera clos et signé par le Maire.